

**RÉDACTION**  
 ADMINISTRATION  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Suisse Catholique  
 Avenue de Pérolles, Fribourg (Suisse)

**ABONNEMENTS**

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
France	Fr. 1.20	3.50	6.50	12.00
Étranger	Fr. 1.50	4.50	8.00	15.00

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.  
 Obligés de chèques postaux N° 44.

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES**  
 Publicitas  
 S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ  
 Rue St-Pierre  
 Fribourg

**PRIX DES ANNONCES**

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20 »	ou
L'Étranger	25 »	son espace.
Réclames	50 »	

**myrter charbon**  
 demandé chez Cas. Chocharon, Ecovillens.  
 (Forces motrices)  
 demande comme docteur

**UNE HOMME**  
 ent traite et travailler à la cage contre bons gages et pension dans une famille

**AGENTS**  
 l'acquisition de grandes usines

**UNE FILLE**  
 tout faire et aider au café

**WASSMER**  
 Fribourg

**arattes à beurre**  
 Moules à beurre. Boringues en étain pour détail.

**cheval de trait**  
 de 7 ans, tonie garantie.

**A VENDRE**  
 grand jardin

**Appareils photographiques**  
 neuvs et d'occasion

**On sème**  
 en février. Procurez vous le Tableau d'indication

**0,000 échelas**  
 1<sup>er</sup> choix, de 1 m. 45 de hauteur

**piers points**  
 en choix. Très bon marché

**CAFÉ**  
 dépendances. Bonne clientèle

**haëffer frères**  
 Fribourg, Varis, 29

**allations sanitaires**  
 0,000 cigares

## Nouvelles du jour

### Les maximalistes russes demandent la paix. La Roumanie fait des ouvertures.

La menace des armées allemandes qui s'avancent sur la route de Pétrograd a décidé le gouvernement terroriste russe à offrir la paix. Par un radiotélégramme adressé au chancelier allemand, les « commissaires du peuple » ont fait savoir qu'ils étaient prêts à accepter les conditions que la Quadruplice avait posées à Brest-Litovsk.

Cette capitulation aura-t-elle pour effet d'arrêter l'offensive austro-allemande? Cela n'est pas sûr. Le gouvernement impérial et l'état-major avaient décidé de repousser les hostilités contre les maximalistes, non pas tant pour les contraindre à la paix que pour arracher à la tyrannie bolcheviste l'Ukraine et les autres petites nations qui se sont proclamées indépendantes et auxquelles le Soviet fait violence pour les maintenir sous ses loix. En se déterminant à ce rôle de sauveur, l'Allemagne poursuivait, bien entendu, des fins très intéressées. Tirer l'Ukraine des griffes des bolcheviks, c'est, pour elle et pour l'Autriche, mettre en sûreté le pain de demain; délivrer les Livoniens et les Esthoniens du joug maximaliste, c'est préparer l'incorporation des provinces baltiques russes au royaume de Prusse ou à l'empire allemand. Enfin, abattre le bolchevisme, c'est éteindre un foyer révolutionnaire qui menaçait d'incendier les pays voisins.

Les commandants de Pétrograd, effrayés par l'approche des armées allemandes, offrent la paix; mais c'est évidemment pour sauver leur pouvoir menacé et rien ne garantit qu'ils ne continueraient pas la politique qu'on leur voit faire à l'égard de la Finlande, des Baltes et des Ukrainiens. Les Allemands, que Trozky a bernés à Brest-Litovsk et qui ont eu main échauffée des palinodies maximalistes, hésitent à prendre pour bon argent l'acte de réspiscence des bolcheviks. En tout cas, s'ils entrent en matière sur les offres du Soviet, on peut être sûr de deux choses: c'est qu'ils n'arrêteront pas pour autant la marche de leurs armées et qu'ils n'accepteront plus de discuter sur la base du programme qui avait été convenu à Brest-Litovsk.

Ils n'arrêteront pas leurs armées, parce que, ne se fiant pas à la parole des maximalistes, ils voudront pourvoir par eux-mêmes à la sécurité de l'Ukraine et des provinces baltiques, qui les appellent à leur secours. Ils ne voudront pas faire revivre simplement les conditions de paix primitives, parce que ces conditions avaient été admises de leur part comme une concession aux principes des bolcheviks et que les Allemands ont perdu toute envie de faire, pour plaire aux révolutionnaires russes, un acte de renoncement qui leur avait déjà extraordinairement coûté.

Il avait été convenu à Brest-Litovsk que la paix se ferait sans annexion ni indemnité. Il est possible que la première condition demeure; car l'Allemagne a toujours escompté qu'elle n'aurait pas besoin d'annexer par la force les provinces baltiques; et que les populations de ces régions se donneraient à elle par un vote qu'il est facile d'obtenir des éléments influents, dont le cœur va déjà vers elle et dont les intérêts courraient grand péril en cas d'établissement d'un régime républicain.

Mais ce dont l'Allemagne ne voudra vraisemblablement plus entendre parler, c'est de l'évacuation des territoires occupés, évacuation qu'elle avait promise par concession extrême aux bolcheviks; elle ne voudra plus non plus admettre le retour dans ces territoires des exilés politiques, des agitateurs révolutionnaires, en faveur desquels les maximalistes avaient posé des conditions expresses, ayant de bonnes raisons de souhaiter voir ces agitateurs du bolchevisme revenir au milieu de leurs concitoyens.

Et la question de l'indemnité? Les maximalistes ne résistent-ils pas de s'entendre dire que, ayant rompu les pourparlers de paix, ils ont à supporter la conséquence de la reprise des hostilités?

L'Allemagne, en tout cas, ne manquera

pas d'exploiter la situation et de charger le cahier des conditions de paix de toute sorte de clauses à son avantage.

On annonce que le gouvernement roumain a fait exprimer à Berlin et à Vienne le désir de nouer des négociations en vue de la paix.

« A la guerre, c'est à l'in vraisemblable qu'il faut se préparer », a dit un jour le général French. Cet axiome s'est vérifié plus d'une fois au cours de la guerre. Nous ne sommes pas au bout de nos surprises. Qui se serait attendu à voir la Russie maximaliste redevenir belligérante? Elle se disait altérée de paix et avait, la première, fait fi du pacte de Londres, par lequel les puissances de l'Entente s'engageaient à rester solidaires jusqu'à la fin.

Au contraire, l'Ukraine a fait la paix; et pourtant l'Ukraine avait d'abord mis son veto, à Brest-Litovsk, à la conclusion d'une paix russe séparée; l'Entente voyait dans l'Ukraine le boulevard de la résistance aux influences austro-allemandes et il n'y a pas très longtemps qu'une mission militaire française avait été envoyée à Kief et que la France avait accordé un prêt de quelques millions au gouvernement ukrainien.

Aujourd'hui, l'Ukraine est la meilleure amie des empires centraux. On commence à se demander si le rapprochement qui s'est opéré entre elle et eux n'est pas le point de départ d'une modification fondamentale de la politique austro-allemande dans l'Est. Ce qui fait naître ce soupçon, c'est l'avantage que les Impériaux ont fait à l'Ukraine, aux dépens de la Pologne, dans le traité de paix de Brest-Litovsk.

Cet avantage consiste, comme on l'a dit, dans l'attribution de l'Ukraine d'une portion de territoire, à l'ouest du Boug, que les Polonais considéraient comme infailliblement destinée à être incorporée à leur futur Etat.

Cette échanrure pratiquée dans les terres polonaises étonne, quand on considère une carte, on y voit que le Boug aurait formé une frontière toute naturelle entre la Pologne et l'Ukraine. Pourquoi cette délimitation artificielle?

Nous avons entendu un Polonais émettre la supposition que les gouvernements de Berlin et de Vienne, mais surtout celui de Berlin, se défiant des Polonais, et craignant qu'ils ne s'entendissent trop bien, par la suite, avec les Ukrainiens, avaient voulu parler à ce danger; à cette fin, on avait imaginé de donner à l'Ukraine un lambeau de la Pologne, de façon à créer entre les deux peuples un motif d'animosité. On sait que déjà Polonais et Ukrainiens sont en très mauvais termes dans la Galicie orientale, qui n'est autre chose qu'un morceau de l'Ukraine demeuré en possession de l'Autriche depuis le premier partage de la Pologne; l'élément polonais et l'élément ruthène ou ukrainien n'ont pas cessé de s'y disputer avec acharnement la prépondérance.

Il est très vraisemblable que Berlin et Vienne aient voulu alliser cet antagonisme, en vertu de l'axiome: *divide et impera*, qu'on devrait traduire librement, en l'occurrence, par: Divisons-les pour être tranquilles!

On peut même se demander s'il n'y a pas encore une plus grosse anguille sous roche et si la Pologne n'est pas à la veille de se voir immobilisée à une polliquoie toute nouvelle des cabinets de Berlin et de Vienne.

C'est un fait qu'à aucun moment des relations cordiales n'ont pu s'établir entre les deux cabinets et le gouvernement provisoire polonais, depuis l'acte d'autonomie du 5 novembre 1916. Le conseil de régence de Varsovie s'insurge contre les listères qu'on lui impose et il est harcelé par les patriotes qui le pressent de seconder cette hétéroclite. L'Autriche aurait été le plus volontiers disposée à la bienveillance, puisque l'Etat polonais était destiné à devenir un appasage des Habsbourg; mais les rapports entre le gouvernement de

Vienne et le parti polonais d'Autriche se sont gâtés parce que Vienne ne se préte pas à toutes les exigences des Polonais en ce qui concerne la Galicie, où, sans doute, il tient à ménager les Ruthènes.

Et voici, pour achever de refroidir Berlin et Vienne à l'égard de la Pologne, que le commandant en chef des troupes polonaises de Russie, le général Dowbor-Mosznicki, qui a pris Mohiel et Smoleusk aux bolcheviks, cueille trop de lauriers, au gré des Impériaux. On dirait qu'il est plutôt en train d'étendre les frontières du futur Etat polonais, que de mettre simplement les maximalistes à la raison. Et à la nouvelle du mécontentement de ses compatriotes, au sujet de l'Ukraine, il se hâte d'entrer en rapports avec l'ex-gouvernement provisoire de Varsovie.

Qui sait ce que nous allons voir? Les empires centraux ont la paix avec l'Ukraine; demain, peut-être, ils l'auront avec la Roumanie, à laquelle on donnera la Bessarabie, qui est roumaine, aux dépens de la Russie, en échange de la Dobroudja, cédée à la Bulgarie. Mais, dès aujourd'hui, les Impériaux ne peuvent plus dire qu'ils se trouvent, en Pologne, en pays ami. Or, cela n'a pas l'air de les affliger du tout et leurs journaux annoncent, sur un ton qui respire quelque chose comme une intime satisfaction, que la solution austro-polonaise est à vau l'eau. Que se prépare-t-il?

### Protestation de la Pologne

Varsovie, 18 février.  
 Le Conseil de Régence polonais a adressé à la nation polonaise le message suivant:

« Lorsque les armées alliées des puissances centrales entrèrent en Pologne, nous avons entendu l'assurance solennelle que leurs étendards victorieux appartiennent à la Pologne à la délivrance d'un joug séculaire.

Vintrent ensuite les actes garantissant à notre patrie une existence indépendante; enfin, il y a quelques mois, on reconnut le pouvoir suprême de l'Etat polonais, on lui promit amitié, appui et coopération.

Mais, lorsque, en Russie, sur les ruines du tsarisme, ses nouveaux gouvernements entrèrent en pourparlers de paix avec les puissances centrales, la Pologne ne fut pas admise aux négociations.

Nous n'avons pas cessé de réclamer fermement notre participation depuis les commencement des pourparlers; on nous la promise et ensuite on tardait avec la réponse définitive; on nous leurrait de faux espoirs, jusqu'à ce que les représentants d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie eussent décidé seuls de nos frontières, au mépris de nos droits. On nous a écartés des négociations, pour conclure, en notre absence, une paix à nos dépens; on a payé avec la chair vive de notre peuple la sécurité tant convoitée de la frontière orientale. On arracha un lambeau du sol polonais pour le donner à l'Ukraine. On redit l'iniquité du gouvernement tsariste, en rétablissant le gouvernement inexistant de Chelm, œuvre des nationalistes russes; en étendant aujourd'hui ses limites, on aggrave encore l'outrage fait alors à la nation polonaise. Ce pays, cédé à l'Ukraine, est en majorité polonaise et catholique. Sa population a payé de son sang, durant les iniques persécutions religieuses de 1875, le droit d'appartenir à la Pologne. Cette population n'a pas été consultée à quel pays elle désirerait appartenir. Un trait de plume décida de son sort. Ainsi fut violé, quant à la Pologne, le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes, ce principe tant de fois et si solennellement proclamé par les hommes d'Etat allemands et autrichiens.

« On a enlevé ainsi aux actes des deux monarques et aux promesses d'amitié leur signification véritable. L'indépendance de la Pologne, l'existence de l'Etat polonais, sa vitalité économique et politique; ce ne sont aujourd'hui que de vaines paroles, car non seulement les droits et les intérêts légitimes de la Pologne ont été négligés, mais l'intégrité même de son territoire national n'a pas été respectée.

« Nous avons juré devant Dieu tout puissant de veiller à la liberté de la Pologne; à sa force et à son bonheur. Nous devons donc aujourd'hui notre vote devant Dieu et les hommes, devant le tribunal de l'histoire et de l'opinion publique, devant le peuple allemand et les peuples d'Autriche-Hongrie; nous protestons de toutes nos forces contre ce nouveau partage; nous déclarons d'avance que nous ne reconnaitrons, nous le féliciterons, comme un abus de la force brutale.

« Nous constatons donc encore une fois que l'esprit et le sens même des actes des deux monarques ont été violés. Nous pourrions cependant prouver le droit d'exercer le pouvoir suprême de l'Etat en nous appuyant sur le vœu de la

nation convaincus qu'elle désire se rallier autour de ce symbole de son indépendance. C'est sur la volonté de notre peuple que nous voulons fonder notre mission. Nous conserverons, durant l'époque actuelle, ce qui est déjà acquis. Nous sauvegarderons nos tribunaux prononçant des sentences au nom de la Couronne de Pologne, nos écoles qui rennaissent dans l'esprit national. Et si, aujourd'hui, nous ne parvenons pas à réaliser toutes les aspirations de la Pologne, nous transmettrons à nos successeurs l'héritage intact de nos pères, mais jamais nous ne recommencerons la mutilation de la Patrie.

Fait à Varsovie, le 14 février 1918.  
 Alexandre Kakowski, archevêque; Joseph Ostrowski; Zdzislaw Lubomirski.

Le Conseil de Régence a accepté la démission du Cabinet des ministres et lui a basé la direction des affaires jusqu'à la prise d'une nouvelle décision.

Le ministre Stecki a déclaré catégoriquement qu'il refuserait la présidence du Conseil des ministres pour le cas où elle lui serait offerte.

Le 18 février, en signe de protestation, on a fermé tous les théâtres et les salles de spectacles. Une grande éffervescence règne dans les rues. La presse considère la conclusion de la paix avec l'Ukraine comme un désastre national.

Au Conseil municipal, tous les partis politiques ont déposé des protestations, à la suite desquelles la séance a été levée.

### La guerre européenne

**FRONT OCCIDENTAL**  
 Journée du 18 février

Communiqué français du 19 février: Actions d'artillerie violentes au cours de la nuit dans la région sud de la forêt de Saint-Gobain, dans le secteur de Chauignon et au nord-ouest de Bezonvaux.

Rien à signaler ailleurs.

Communiqué allemand du 19 février: Des poussées nocturnes de l'ennemi près de la forêt d'Houthulst ont été repoussées. A l'est d'Ypres, des deux côtés de la Scarpe, l'activité de feu s'est intensifiée dans la soirée.

Près du canal de l'Oise, un détachement d'infanterie a effectué une reconnaissance couronnée de succès.

Au sud-est de Tûture, des compagnies ont effectué une poussée contre les tranchées restées aux mains de l'ennemi le 13 février. Elles ont ramené 125 prisonniers.

Le gain de terrain a dû être abandonné par suite de fortes attaques ennemies.

**Journée du 19 février**

Communiqué français du 10 février, à 11 h. du soir:

Rien à signaler en dehors d'une assez grande activité de l'artillerie en Champagne et sur la rive droite de la Meuse.

Dans les journées des 16, 17 et 18 février, nos pilotes ont abattu ou gravement endommagé, au cours de nombreux combats, 18 appareils allemands. En outre, un ballon captif ennemi a été incendié.

Dans la journée du 18 et la nuit suivante, nos escadrilles de bombardement ont lancé 16,000 kilos d'explosifs sur des objectifs ennemis, notamment sur la gare de Metz-Sablons, Forbach, Bernsdorf et les dépôts d'Égisheim où un violent incendie s'est déclaré, ainsi que sur divers terrains d'aviation.

### Le Pape et les prisonniers

Le Pape avait demandé au gouvernement allemand, par l'intermédiaire de Mgr Pacelli, nonce à Munich, que les officiers aspirants italiens, prisonniers en Allemagne, fussent traités et rétribués comme les officiers. Le ministre allemand des affaires étrangères a répondu d'une façon affirmative à la demande du Pape, se déclarant heureux de pouvoir seconder l'intérêt du Saint-Siège pour cette catégorie de prisonniers.

Les journaux catholiques italiens publient le texte de la lettre que le ministre autrichien de la guerre a adressée à Mgr Valfré di Bonzo, nonce à Vienne, au sujet du rapatriement des prisonniers italiens subversifs. (On sait que plusieurs convois de ces prisonniers sont déjà arrivés en Italie.) Le gouvernement autrichien déclare avoir apprécié avec des sentiments de vive reconnaissance cette nouvelle initiative du Pape en faveur des prisonniers; il a été heureux d'y correspondre; il exprime aussi l'espoir que le Saint-Père voudra garder aussi sa bienveillance en faveur des prisonniers austro-hongrois internés en Italie.

Cette lettre apporte un démenti formel à certains journaux italiens qui avaient prétendu que le rapatriement des prisonniers subversifs était dû exclusivement aux démarches de la Croix-Rouge italienne.

La vérité est ici comme dans certains autres cas, que le Vatican et la Croix-Rouge se sont rencontrés dans leur œuvre humanitaire et charitable.

### Le cas du général Robertson

Interrogé par des correspondants de journaux anglais, sir William Robertson dément formellement la nouvelle qui a couru et d'après laquelle le gouvernement anglais aurait accepté, bien à regret, sa démission.

« Je n'ai pas démissionné, ajouta-t-il. Ce qu'il y a d'exact, c'est que j'ai déclaré ne vouloir accepter ni l'offre qui m'a été faite de rester chef de l'état-major impérial avec des pouvoirs diminués, ni celle de représentant de l'Angleterre au conseil de guerre de Versailles.

Le rédacteur parlementaire du Daily Telegraph écrit que le remplacement du général sir William Robertson par le général Wilson est un événement d'une importance capitale dans l'état actuel du sentiment public et peut conduire à de nouvelles complications politiques. Un important débat aux Communes devient inévitable et il est possible que la question de confiance soit posée.

D'autre part, le Daily Express dit que le départ du général sir William Robertson peut entraîner d'autres changements importants dans l'armée, qu'il est impossible de préciser davantage aujourd'hui.

### Nouvelles diverses

Les journaux viennois annoncent que le comte Czernin, ministre commun des affaires étrangères, se rendra, vendredi, à Bucarest.

Selon le Neues Wiener Abendblatt, la Chambre roumaine, qui était convoquée pour le 20 février, ne se réunira que le 28 ou le 9 mars.

On assure de Rome que l'empereur Charles vient de faire une longue visite au front et que le général von Arz, chef d'état-major autrichien, a été appelé au quartier général allemand.

Le général Fayolle, commandant l'armée d'Italie, arrivé samedi à Paris, a été reçu par M. Clémenceau.

Les commissaires qui seront chargés de représenter les Pays-Bas dans les négociations qui doivent s'engager à Londres en vue de la conclusion d'un accord économique général avec les puissances de l'Entente, ont été définitivement désignés.

Le commandant des forces météorologiques à Londres annonce qu'il n'y a eu ni violence ni dommage dans l'attaque aérienne de la nuit de samedi à samedi.

Le Reichstag allemand s'est réuni hier mardi; aujourd'hui, sera lieu la discussion du traité de paix avec l'Ukraine.

### Le clergé en Portugal

Le Seculo de Lisbonne annonce que la loi de séparation de l'Église et de l'Etat va subir, avant même la constitution du Parlement, quelques changements importants dus au régime du président Paes.

Le nouveau projet porte que les curés interviendront dans la création et la gérance des confréries, lesquelles ne verseront plus à l'assistance publique une grande partie de leurs revenus.

Les associations catholiques seront abolies. Les services d'état civil dépendant des paroisses passent à la charge des receveurs d'enregistrement. Le gouvernement accordera aux curés une subvention de nature à compenser la perte des émoluments de ces services. Un délai sera accordé aux curés pour faire connaître s'ils acceptent ou refusent cette subvention.

### Bolo en prison

Bolo s'est complètement remis. Depuis la dernière visite de son défenseur, il paraît avoir repris entièrement confiance; et, très calme, il fume des cigares et des cigarettes dont il possède une ample provision.

Bolo parle peu. Il a cependant confié à ses gardiens qu'il compte trouver enfin « des juges » qui sauront reconnaître que les documents d'Amérique sont truqués.

Le pacha écrit de nombreuses lettres sur d'élegant papier apporté de chez lui. Il a consenti à prendre de la nourriture.

Son menu d'hier — celui des condamnés à mort — était composé: le matin, d'un litre de bouillon et bon bouilli; le soir, d'un plat de pommes de terre cuites au saindoux et de 100 grammes de viande grillée. Il reçoit, en outre, à chaque repas, en dehors de vingt-cinq centilitres de vin réglementaire, un demi-litre de lait ordonné par le médecin. Il lui est, de plus, possible de se procurer à la cantine de la charcuterie et du café.

### Déclaration de M. Ernest Jndet

M. Ernest Jndet, mis en cause par plusieurs journaux à propos de la création d'un journal en Suisse, adresse à l'agence Havas une note dans laquelle il déclare:

« Il est vrai que j'ai quitté la direction de l'Éclair. Des motifs d'ordre purement administratif, au cas de la création d'un journal, m'ont obligé, en juillet 1917, à liquider le journal; depuis, le rédacteur l'a cédé à M. René Wartheimer. Je me suis complètement séparé d'une maison dont j'avais gardé la pleine responsabilité durant trois années. N'ayant aban-

donné ni mon programme, ni la suite, gré à recevoir la plume, je tiens pourtant à relever une information fantaisiste sur la prétendue création par moi d'un quotidien suisse, le Concord. Je n'ai jamais eu cette idée.

Les événements de Russie

L'introduction du calendrier grégorien

Le gouvernement maximaliste a décidé, à la date du 7 février, d'adopter le calendrier grégorien à partir du 14 février. Cette mesure a été prise, dit le décret, pour établir en Russie le calcul du temps conformément aux usages des autres peuples de même culture.

Les maximalistes et les Alliés

L'Investia et la Pravda constatent que toutes les puissances ont formé un front unique contre l'ennemi commun, la Russie révolutionnaire, qui ne capitulera pas devant les capitalistes et qui compte que le prolétariat international la soutiendra.

La situation

A Pétrograd, les pillages continuent. Six expéditions contre des cercles privés ont rapporté aux bandits, en deux nuits, 40, 50, 80, 200, 600 et 1000 roubles. Une attaque contre les usines métallurgiques du nord, qui possédaient 1.500.000 roubles destinés au paiement des ouvriers, a échoué après une fusillade de deux heures. Les magasins, les douanes ou entrepôts de vins et d'alcools ont été pillés ou incendiés. La lutte dura quinze heures; il y eut vingt-cinq victimes.

La première conférence de la garde rouge ouvrière et paysanne à Moscou a acclamé, le 15 février, le conseil des commissaires du peuple comme étant le véritable gouvernement du peuple. La garde rouge veille, disent les dépêches maximalistes, avec fermeté, à la défense des conquêtes de la révolution et luttera pour la victoire définitive.

A Kief, la situation est inchangée. Les maximalistes sont toujours maîtres de la ville. Le calme semblerait se rétablir. Des pogroms anti-juifs ont eu lieu; neuf cents maisons ont été pillées.

Des combats se sont déroulés durant deux jours dans les rues d'Odessa, entre Cosaques et Ukrainiens et les forces du soviet. Les navires en rade ont fait feu; les dégâts sont considérables. On compte 120 morts et 300 blessés.

L'Angleterre et l'Ukraine

(Havas.) — Une dépêche de Pétrograd, en date du 16 février, à l'Agence Reuter, dit que M. Lindley, chargé d'affaires britannique, a informé le gouvernement russe que le gouvernement britannique ne reconnaît pas l'indépendance de l'Ukraine ni des autres territoires ayant appartenu jusqu'ici à la Russie.

Les Suédois et les îles Åland

(Havas.) — On mande de Stockholm au National Tidende : Le commandant du croiseur cuirassé de côte Thor, a sommé les Russes d'évacuer les îles d'Åland. Les Russes ont fait sauter les dépôts de munition et ont incendié le poste de garde de la station de signaux d'Eckeröe.

L'attitude du gouvernement américain

(Havas.) — On mande de Washington au Times : Il est maintenant possible de définir plus nettement l'attitude du président Wilson et du peuple américain, à l'égard du Comité supérieur de la guerre. Les Etats-Unis donnent un

appui cordial et sans réserve à toutes les mesures décidées à Versailles et qui sont de nature à aider à faire face le plus efficacement possible et à déjouer la prochaine offensive allemande, qui est considérée comme une tentative finale des puissances centrales pour gagner cette guerre. D'autre part, M. Wilson et le peuple américain entendent conserver leur liberté d'action concernant les considérations d'ordre purement politique. Pour cette raison, quoique les conseillers militaires des Etats-Unis coopèrent d'une manière plus absolue à toutes les délibérations militaires, les Etats-Unis s'abstiendront de participer à une conférence de nature politique, se bornant à y envoyer un observateur politique, qui ne formulera pas d'avis et ne prendra pas part aux décisions, mais se bornera à faire un rapport sur ces conférences au gouvernement américain. Les Etats-Unis sont aussi intéressés que toute autre puissance alliée à l'écrasement de l'autocratie militaire prussienne, mais, une fois ce but réalisé, les Etats-Unis ne seront pas aussi intéressés que leurs alliés aux questions purement européennes relatives aux rectifications territoriales.

L'Ukraine au Reichstag allemand

Berlin, 20 février. (Wolf.) — La commission plénière du Reichstag a discuté, hier après midi, mardi, le traité de paix avec l'Ukraine. Après un discours de M. de Kühlmann, le député Gruber, du Centre, a exprimé son regret qu'on n'eût pas fait participer les députés de la Pologne aux négociations avec l'Ukraine, ce qui aurait évité la réunion du district de Chelm à l'Ukraine. Par ailleurs, le traité de paix peut être approuvé. M. de Seyda, Polonais, a élevé une protestation énergique contre la reconnaissance des droits de la Pologne et la cession du gouvernement de Chelm, que le Congrès de Vienne déjà avait reconnu comme appartenant à la Pologne. De même Grodno et Bialystok, anciennes régions polonaises, ne peuvent être incorporées à la Lithuanie. M. Ledebour, socialiste indépendant, a demandé sur quel principe de droit d'Allemagne s'est appuyée pour signer un traité de paix avec l'Ukraine, qui fait partie intégrante de l'empire russe.

Echos de partout

LA SOBRIÉTÉ D'ABDUL HAMID

Abdul Hamid était sobre. Il avait en dans sa jeunesse un goût assez vil pour le vin de Champagne et les liqueurs fortes; mais son médecin lui avait fait peur pour sa santé et il s'était mis à boire de l'eau. Pourtant, à l'occasion, il ne se défendait pas une petite infraction à sa règle à la fois religieuse et médicale. Avant de recevoir un ambassadeur, il avalait toujours un verre de punch pour se donner des couleurs et montrer qu'il n'était pas trop mal en somme pour un « homme malade ».

MOT DE LA FIF

A Paris, un acteur comique, qui est arrivé brusquement à la notoriété, profite de sa fortune insoucié pour refaire son éducation; c'est une manière de nouveau riche.

Mais il apporte à cet essai de culture une ostentation de mauvais goût. On le voit promener dans tous les cafés d'artistes les œuvres de Taine ou de Montaigne, qu'il se plaît à oublier sur les tables.

L'autre jour, il sort triomphalement un nouveau bouquin : — Ah ! ça, dit-il, c'est la Vie des Insectes, de Fabre !... C'est épouvantable ! — Ah ! mon pauvre vieux, fait un camarade avec compassion... T'as attrapé des tocoas ?

Publications nouvelles

Pourquoi les peuples se battent... Discours prononcé par le Dr Ed. David, devant le Comité de paix holando-scandinave, à Stockholm, le 6 juin 1917. Prix : 1 fr. Ferd. Wyss, éditeur, Berne.

Confédération

Le successeur de Mgr Maronetti à Berne

Le Journal des Débats annonce que le Pape enverra en Suisse Mgr Maghione, actuellement attaché à la Secrétairerie d'Etat.

La succession de M. de Planta

Nous avons cité les noms de MM. Micheli, conseiller national, et Paravietini, chef de la division des affaires étrangères au Département politique, parmi ceux qui ont été considérés comme particulièrement aptes à recueillir la succession de M. de Planta à Berne. De leur côté, les Bâlois, Bâstler Nachrichten croient savoir que le choix du Conseil fédéral se serait arrêté déjà sur M. Georges Wagnière, directeur du Journal de Genève, qui fut pendant longtemps vice-chancelier de la Confédération. Dès que les formalités diplomatiques seraient remplies, cette nomination serait confirmée, dit notre confrère bâlois.

CANTONS

BERNE

Une audition. — On nous écrit : L'Union chorale de Berne, une jeune mais déjà réputée société de chant de la ville fédérale, organisée pour dimanche soir, 24 février, à 8 1/2 heures, à l'église française, un concert au programme des plus attrayants, où se succèdent, à côté des noms de Mendelssohn et de Borghini, ceux des plus célèbres de nos compositeurs suisses : Dorot, Plümhof, Andree, Abt, Huber. Le programme contient encore un nom qui est une aubaine : celui de M<sup>me</sup> Meyer-Morard, de Fribourg, qui a consenti à prêter son concours à l'audition de dimanche, en exprimant le désir qu'une partie de la recette soit versée à l'œuvre de la « Goutte de lait ». M<sup>me</sup> Meyer-Morard a obtenu déjà, on s'en souvient, un magnifique succès à Berne, en 1913, lors de la fête annuelle de l'Association catholique de la ville fédérale. Tous ceux qui ont applaudi alors son beau talent voudront l'aller entendre à nouveau dimanche soir. M<sup>me</sup> Meyer-Morard sera accompagnée au piano par M<sup>lle</sup> Ritzenthaler.

TESSIN

Fusion de chemins de fer régionaux. — On nous écrit de Lugano : Il est question de fusionner les chemins de fer électriques Lugano-Ponte-Tresa, Lugano-Iseserte, Lugano-Dino et les tramways de Lugano. Des pourparlers sont engagés et une conférence aura lieu, le 23, à Lugano, en présence d'un représentant du Conseil d'Etat.

Pour la moralité publique. — On nous écrit de Lugano : Sur l'initiative de la section luganaise de l'Association pour la Protection de la Jeune Fille, M. l'ancien conseiller d'Etat Casella a fait une conférence de propagande pour la défense de la moralité publique. M. Casella a insisté sur le rôle éminent qui revient à la femme dans cette œuvre de préservation. Sa conférence a eu un splendide succès. Elle sera publiée.

La Suisse et la guerre

Les déserteurs étrangers en grève

(P. T. S.) — L'enquête ouverte à la suite de la grève des déserteurs et réfractaires de Niederwilgen est terminée. Il est prouvé que les plaintes formulées par ces individus, qui déclarent être maltraités et mal nourris, sont sans fondement. D'autre part, on a la preuve que la grève a été provoquée par des agitateurs étrangers. Lundi après-midi, les grévistes ont été invités à reprendre le travail. Ceux qui ne se sont pas présentés seront recherchés par la police et conduits à Aarau pour y être employés dans les marais.

L'avion allemand de St-Jacques

On écrit de Bâle au Journal de Genève que l'avion allemand qui a atterri à Saint-Jacques

est un grand biplan de reconnaissance. Il n'avait à bord aucune munition. Deux versions courent sur l'officier qui le montait. D'après l'une, ce serait un aviateur parti de Fribourg-en-Brisgau et qui aurait perdu sa route à cause de l'obscurité croissante. Or, au moment de l'atterrissage, à 5 h. 50, il faisait encore grand jour et l'atmosphère était d'une absolue limpidité. D'après l'autre version, l'appareil aurait été monté par un déserteur, ancien aviateur, envoyé au front et enrôlé dans les troupes d'assaut. Il aurait décidé de désertir à nouveau. Entré à Fribourg-en-Brisgau en congé, il aurait pu se procurer un appareil et aurait mis de cap sur la Suisse. C'est au passage de la frontière à Otterbach que son réservoir a été atteint par quatre balles.

Un ballon de propagande

Quelques touristes de Genève, en excursion à la Dôle, y ont trouvé, dimanche, une mongolfière échouée. Le colis attaché à la base de l'aérostat laisserait supposer un ballon de propagande allemand. Ce serait le composant d'une septantaine d'exemplaires de la Gazette des Ardennes. Le ballon mesurait 8 mètres de tour et 6 mètres de hauteur.

ARMÉE SUISSE

Major blessé à l'exercice

Communiqué du bureau de la presse de l'état-major de l'armée : Le 19 février, le major Georges Bislin, commandant du bataillon de fusiliers de landwehr 150, a été atteint, pendant un exercice, près d'Augst, par des éclats de grenade à la tête et à une cuisse. Il a été transporté à l'hôpital cantonal de Liestal. Ses blessures n'offrent pas de danger.

FAITS DIVERS

SUISSE

Tué à la forêt

M. Alfred Bochatay, des Marcottes sur Salvan (Valais), 25 ans, travaillant dans une forêt, a été atteint par une bille et tué net.

Sous un atelage

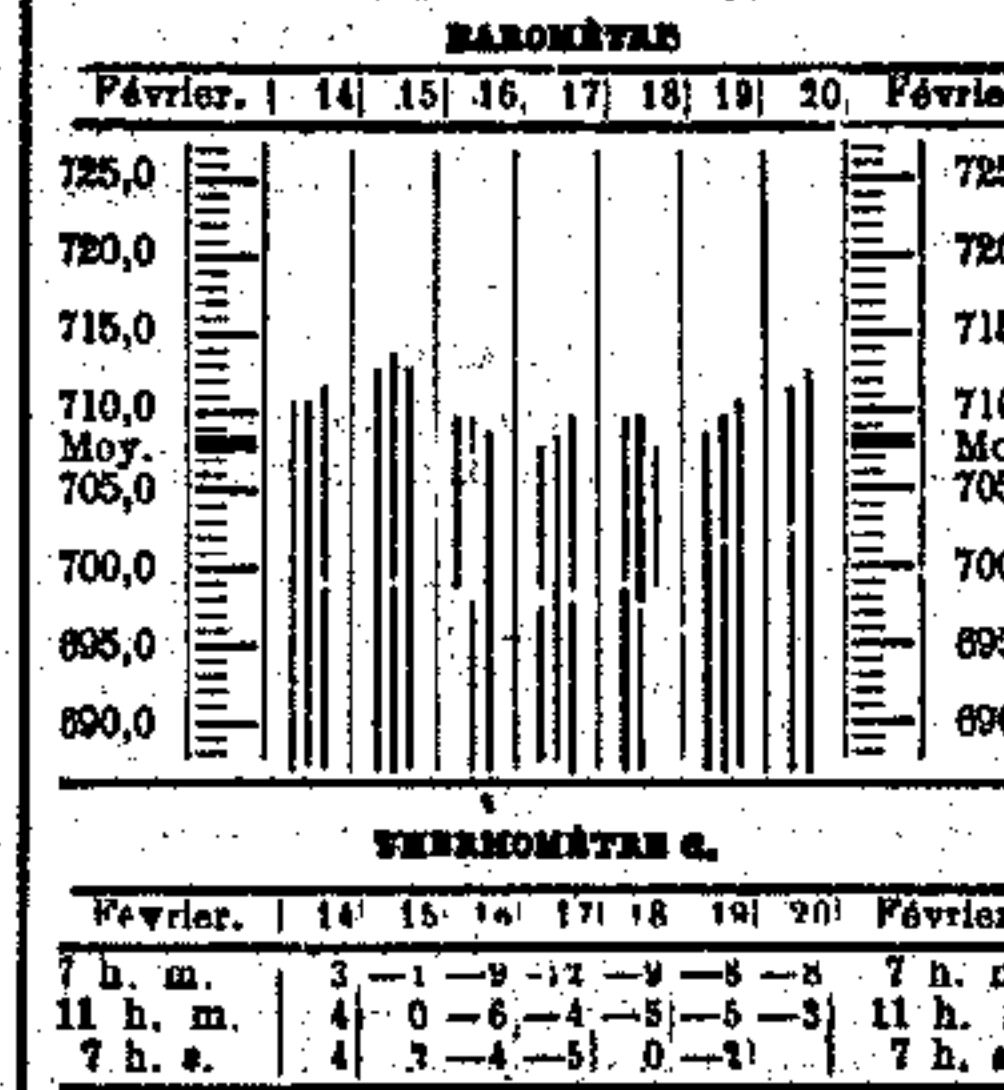
Un grave accident s'est produit devant l'école de Laufen (Jura bernois). Quelques garçons étaient occupés à jouer, lorsque l'un d'eux se jeta sous les chevaux d'un atelage qui passait. Il eut la tête écrasée et fut tué sur le coup. La victime était un garçon de 11 ans, fils de l'instituteur Kindler.

Morte de froid

On a retrouvé dans la forêt de Tegerwälden (Thurgovie), où elle s'était égarée et avait succombé au froid, le cadavre d'une jeune fille, originaire du Grand-duché de Bade et nommée Joséphine Starcker.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 20 février



CHRONIQUE RELIGIEUSE

L'abus de la boisson

(Seconde partie de la Lettre pastorale de S. G. Mgr Collard évêque de Lausanne et Genève, à l'occasion du carême.)

Contre le fléau de l'abus de la boisson, Nous demandons l'union de toutes les forces du pays : qu'elles nous déclarent une guerre sans merci. Il y va non seulement de la santé des corps et de la richesse nationale, mais du bien des âmes. L'amour désordonné des boissons enivrantes est une espèce de goupilardise. Il est un des péchés capitaux et, par conséquent, la source de plusieurs autres. Dès lors, lutter contre l'alcoolisme, c'est combattre contre une foule de désordres dont nous souffrons.

La lutte. Nous la demandons, tout d'abord, à la famille. Dans son sein, l'homme se forme et acquiert ses qualités ou contracte les défauts qu'il gardera toute sa vie. L'éducation reçue au foyer domestique donne à toute la vie une direction qui, difficilement, pourra être modifiée plus tard.

Parents chrétiens ! Nous voudrions vous convaincre que vous agissez contre l'intérêt de vos enfants en leur donnant des boissons enivrantes, et plus particulièrement des liqueurs distillées, avant un certain âge et même avant leur seizième année. Si, dans l'enfance et l'adolescence, notre jeunesse persévère dans l'abstinence, combien Nous serons plus assurés que, plus tard, elle saura vivre dans la sobriété.

Pères et mères, donnez toujours à vos enfants l'exemple d'une grande modération dans la boisson. Nous connaissons des chefs de famille qui, à table, en présence de leurs enfants, s'abstiennent complètement de vin, alors même qu'ils n'ont pris aucun engagement d'abstinence. Cette conduite serait bien digne d'être imitée ! Les enfants comprendraient que le vin lui-même n'est point une boisson indispensable et que, s'il n'est pas défendu d'en user modérément, on peut cependant s'en priver sans aucun inconvénient pour la santé. Tout au moins, Nos Très Chers Frères, observez toujours la sobriété qui convient à des chrétiens, sinon tous vos avertissements, toutes vos leçons demeureront sans fruit et sans aucune action sur l'esprit et la volonté de vos enfants ; il faut, en effet, que dans la famille, il y ait un enseignement et une éducation antialcooliques. Cet enseignement et cette éducation de fond-là pas partie de la formation intellectuelle et morale que les parents doivent à leurs enfants ? Les parents ne doivent-ils pas mettre en garde leurs jeunes gens et leurs jeunes filles même contre les dangers de l'abus des boissons alcooliques ?

Combien il est facile de donner cet enseignement au foyer domestique et combien naturellement se présentent les occasions de montrer ou de conduire l'abstinence. C'est le journal qui narre un accident dû à la boisson, un crime commis sous l'influence de l'alcool, c'est une famille minée parce que ses membres n'ont pas su rester sobres. Une leçon est renfermée dans ces faits divers de la vie de tous les jours et de tous les pays. Que le père de famille sache le dégager, le développer et s'en servir pour mettre au cœur de ses enfants, à l'égard du fléau de l'alcoolisme, une de ces haïnes qui ne capitulent jamais.

La lutte. Nous la demandons d'une manière spéciale à la mère de famille. Ah ! les mères rendent compte de la force dont elles disposent pour combattre le mal ! Si elle comprend combien son action peut être efficace contre l'alcoolisme !

Elle, pour cela, elle n'a qu'à remplir fidèlement tous ses devoirs de maîtresse de maison, en se laissant guider par son cœur d'épouse et de mère. Qu'elle s'applique à faire régner dans l'appartement la plus grande propreté, qu'elle s'efforce de le rendre attrayant, qu'on y sente la douceur inimitable du chez-soi, que les repas soient bien préparés, servis à l'heure voulue, variés autant que le permettent les ressources du ménage. Qu'à cela, la mère de famille ajoute l'aménité du caractère et les prévenances qui inspirent l'affection, et elle verra son époux,

ses fils de plus en plus les établissements de confort inconnus chez qui leur fait de C'est un moyen indigne de félicité, mais c'est Bien des épouses, conjugal détruit par vent faire leur mal fortune à leur propriété abandonnée à leur valent être inefficaces.

Combattre dans nous, c'est, pour être bre de nos coutumes quies préjugés auxquels trop passivement.

N'est-ce pas un p boissons fermentées s illées ont une grande médecine répond à l' excroissement faible, sible à l'organisation, l'alcool ne produisant sont prises en quantité.

N'est-elle pas à réco blige à célébrer, par pleuses, les moindres Tout est prêté à la bo tour de voyage, la fa saissement pour exciter réchauffer, la chaleur joie pour la célébrer, ser, l'insomnie pour le gourdissement pour le code dont nous sommes tions tyranniques. Sans abstinence complète, nous souvent nous affranchir nous acceptons par pe

Cette réaction contri gies. Nous la sollicito, société, occupent un red est une influence plus naissons volontiers, dar la cause antialcoolique depuis quelques décades sont modifiées ; l'existi que et la nécessité de Continuations dans cette nous insurger contre v males qui ne sont qu l'exemple parti d'en ha

efficace. Nous n'avons pas de passieurs âmes de lu de la boisson. Ils conne et Nous savons leur zé abus existant dans leur Dans la lutte contre n'aurions garde d'oubli connaissances la valeur et sante : l'École. Nous fu qui sont chargés de l'ins de la jeunesse et plus p legs de l'enseignement.

Les maîtres d'école o direction pendant plusieurs heures par jour. plus longuement que cell ne voit guère ses jeune deux par semaine. Nous instituteurs de se faire

fance qui leur est confi les vices auxquels elle se nait, en particulier, une alcoolique. Si le program mettent tous leurs soins l'enseignement antialcool que ces leçons seront pi que tant d'autres dont

chargé. Il ne faut pas que reale théorique, seulemen dans la pratique, et pou la suppression absolue, scolaires, de toute boisson ou garderait cette leçon ne fait pas nécessairement Par-dessus tout, Nous a d'être eux-mêmes très so sence, dans une école, un malheur public.

Ce que Nous venons d' scolaires doit s'appliquer mesure, aux courses et a tes de jeunes gens ; ces écoles de sobriété, sinon sibles qu'elles.

Nous parlerons très b légères à employer cont avons la conviction que passé, les pouvoirs publié contre le fléau de l'étendue du mal, c'est le

tervenir, c'est aussi son point d'intention de lui tr d'action, mais Nous s'appt d'ailleurs une part du grave devoir de légiférer du peuple dont l'alcoolisme ennemis. Que tous ceux torité exécutive se souvi plication des lois portées boisson et l'extension d s'ils doivent perdre un p Ce n'est pas en flittant le peuple qu'on lui prouve les citoyens se respectent leur sphère d'influence leurs forces, de soutien dans la lutte contre le

so faire des défenseurs d'édictees contre l'alcool e tonfiers même s'il en col fait pas le bien sans co Nous n'appelons point catholiques d'abstinence, depuis longtemps et occ tranchées de première li pendant les jours de leur leur action bienfaitante

10 Feuilleton de la LIBERTÉ

L'essor des colombes

par MATHILDE ALANIC

IV

— Et voici la chambre où coucha l'impératrice, actuellement une chambre à moi, fit Mme Maillefeu-Limart, engageant d'un signe indolent, les visieuses à pénétrer dans son sanctuaire privé.

Les quatre dames Servain s'aventurèrent, avec un vague respect, dans la vaste pièce où planaient d'augustes souvenirs. Un salon boulon d'oc recevait d'un capotonneaux les murs, les paravents du lit, élevé sur trois marches, retombait en plus lourdes des baldaguins des fenêtres et de d'alcove, se plissaient au plafond, autour d'un lustre de cristal à pendeloques.

— Au panneau central, un portrait en pied de l'illustre passante illuminait ce décor désuet, éraillé jadis pour la recevoir, et qui se fanait lentement autour de l'image éphémère, toujours radieuse.

— Une belle femme, certainement ! observa l'épaisse dame, qui remplaçait une impératrice dans la jouissance de ce lieu et de ces amebles. Mais les modes de son temps étaient bien laides, convenons-en ! Tout cela est rocooco, de mauvais goût, tout comme au château de la princesse Mathilde, à Saint-Gratien. Et cependant les pro-

priétaires de cette maison ne se sont décidés à la louer, cet été, pour la première fois, qu'à un prix exorbitant et à la condition de maintenir tout en état... là n'y a-t-il aucun confort ! Et notre hôtel de Tours, aussi bien que notre château de Candès, est tellement bien installé ! Enfin, j'avais besoin de prendre les eaux... Francis aussi, après une angine... Et puis, n'est-ce pas ? il faut bien se déplacer quelquefois !

— Dommage que les personnes de votre espèce ne puissent emporter leur carapace, comme les tortues ! pensa Geo.

Depuis qu'on les promenait à travers les jolis et les parterres, l'irrévérencieuse gamine s'amusait à compter les abusions étiologiques, jadis, tout joint pour vanter, par comparaison, les propriétés urbaines et rurales des Maillefeu-Limart.

— Douze ! Treize !

— Au reste, concluait innocemment Mme Maillefeu, vous en jugerez par les photographies, tout à l'heure.

De retour au salon, si fallut se mettre à la tâche devant une pile énorme de cartes postales, et en subir l'examen détaillé et commenté. On dut chercher des épithètes, variées et bien sonnées, pour traduire l'admiration devant les vues du château moderne d'architecture Renaissance, les perspectives dix car, la façade solennelle de l'hôtel de Tours, sur le beau boulevard Béranger.

reux ou des ateliers, des fermes, des vignobles, ou de basses-cours...

Heureusement, le thé fit son apparition, enviroonné d'accessories succulents, et ranima l'intérêt de la gourmande Geo. Mme Maillefeu-Limart s'agita sur place, dans ses jupes de soie, comme une grosse poule empatée par des fils de fer.

— Ma gouvernante, Mlle Henriette, qui m'aide toujours à faire les honneurs, est justement absente ! Et chaque mouvement me coûte une telle fatigue !

Les jeunes filles s'empressèrent à offrir leurs bons offices pour distribuer les gâteaux et verser le thé. Une absorption copieuse de petits fours et de fruits glacés rayonna les facultés assoupies de Mme Maillefeu-Limart. Elle reprit souvenir de certaines recommandations de son fils. Et promenant son regard de l'une à l'autre des jeunes filles :

— Vous êtes probablement musiciennes, mesdemoiselles ? L'une de vous consentira-t-elle à nous donner une audition ?

Eva, virtuose de la famille, saisit la menace qui la visait, menace précisée aussitôt par un coup d'œil de Mme Servain.

Colorée comme une perle, la jeune fille obéit néanmoins de bonne grâce, et se dirigea vers le piano. Mme Maillefeu-Limart fut satisfaite de cette gentille soumission à son désir.

exécution brillante et soignée. — Rien de la musique qu'elle affectionnait et qui correspondait mystérieusement aux voix profondes de son âme.

L'air se détachait et commençait la Danse d'Andra, de Grieg. Depuis quinze jours déjà ses doigts s'élevaient pour parcourir le clavier. Aussi éprouva-t-elle un frisson de joie en effleurant les touches, et oublia les contingences pour s'abandonner toute à son plaisir préféré.

Aux derniers accords, elle entendit, derrière elle, des exclamations louangeuses : — Parfait ! Ravissant ! — Bravo ! Bravissimo !

Une voix virile et forte proférait ces dernières approbations italiennées. Eva, transie, n'osait plus se retourner vers l'assistance, argumentée à son insu. Quand elle s'y décida, ce fut pour quitter d'un bond le trépid fatal, et se réfugier au plus vite près de sa mère.

— J'ai eu tout, grand tort d'entrer, puisque je vous produis l'effet d'un Croque-mitaine ! observa Francis Maillefeu-Limart, souriant d'indulgence. Vous ne voudriez rien jouer de plus, parce que je suis là ?

Mme Servain se hâta d'examiner sa fille. — Ah ! monsieur, n'en croyez rien ! La surprise de vous entendre à l'improviste a suffi pour troubler cette enfant impressionnable. Mais la voici remise, et prête à jouer tout ce qu'il vous plaira !

— Est-ce vrai, Mademoiselle ? demanda l'industriel à la jeune fille qui se dressait, docile et tremblante. Je serais désolé de vous imposer le moindre effort.

Eva secoua la tête d'une façon égarée, et mar-



Un office demandé par le Conseil de paroisse, pour le décès de l'âme de

**MADAME Marie NEUBAUS-RURDIN** sera célébré jeudi 21 février, à 8 h. du matin, à l'église du Collège. La paroisse reconnaissante. R. I. P.

**ON DEMANDE une fille de cuisine** S'adresser : Hôtel de la Tête-Noire, à Fribourg.

**Lingère** chemises pour hommes et dames depuis 1 fr. ainsi que réparations en tous genres. E. Aebly, Lingère, route Neuve, 168.

**Une dame française demande** bonne chambre avec pension dans famille cultivée et distinguée pour fin mars. Offres sous chiffres Vc 1322 Y à Publicitas S. A., Berne.

**AIGUISEUR est demandé** chez BODEVIN, Fribourg

**TONNEAUX VIDES** n'importe quelle quantité, sont achetés aux plus hauts prix. 749

**Joseph Fries** commerce de tonneaux EMMENBRUCKE, Lucerne

**On demande un MOTEUR** à courant continu, 1/2 - 1 HP. en bon état. 1034

Confiserie Leimgraber, rue des Epouses, 138.

**A VENDRE piano ancien à queue** marque : les frères et fils Gräber, maîtres d'instruments de S. A. R. l'Electeur de Saxe, à Dresde, en 1760, algariffa. S'adresser : S. A. 19180 poste restante, Fribourg.

**Machines à écrire** Smith Premier, Royal, Japy, etc. à des conditions avantageuses. Rubans et Carboneaux. Mubles de bureau en tous genres. Fournitures générales. Cours permanent de sténographie, succès garanti. Prix m. d. r. 1037

**Vente juridique** L'office des poursuites de la Sarine vendra en 3<sup>ème</sup> mises, vendredi 22 février, à 2 h. après midi, à son bureau : obligation avec hypothèque en 1<sup>er</sup> rang, de 8000 fr. sur immeubles situés à Chavannes-sous-Orsonens. 1042

**A vendre cheval de trait** âgé de 7 ans, toute garantie. S'adresser à M. A. Menoud & Meber, Combustibles, Fribourg.

**A louer ou à vendre** pour le 25 juillet prochain, la Villa N° 1, avenue du Moisson, Gampbach. P 26 F 181

**VENDES VOS CHEVAUX** pour l'abattage et ceux abattus d'urgence directement à la Boucherie Chevaline Centrale Louve 7 LAUSANNE Louve 7

qui vous paie le plus haut prix du jour. Avantage : garantie d'abattage et prix convenu payé comptant, sans aléas. Si nécessaire, arrivée par camion-automobile. Téléph. : jour, 15.36, nuit et dimanche, 12.80.

**A VENDRE boulangerie-épicerie** grange, porcherie, 3 poses de terre, sur une route bien fréquentée, située dans la Haute-Singine. Existence assurée pour prendre ses lieux. Entrée immédiate ou selon entente. Offres à M. Louis Andrey, moulin Tasberg, près Saint-Ursen. 630

**GRAND CINEMA CENTRAL CASINO SIMPLON 3 MINUTES DE LA GARE**

Du Jeudi 21 au mercredi 27 février

Tous les soirs, à 8 h. heures

Matées : jeudi, samedi et dimanche, à 3 heures

Dimanche, à 3 h. 15 et 4 h. heures

Le passant et magistrat chef-d'œuvre

**CHRISTUS**

ORGUES et CHANTS avec le concours de M. Tobbi Robert B. ont été abondés pour des représentations de CHRISTUS, à Paris.

I<sup>er</sup> MYSTÈRE  
Mystère de la Nativité de l'Annonciation à l'Assemblée des Docteurs

II<sup>ème</sup> MYSTÈRE  
La Prédication du baptême de Jésus à son entrée triomphale à Jérusalem

III<sup>ème</sup> MYSTÈRE  
La Passion, la Mort, la Résurrection de la Sainte Cène à l'Ascension.

Location ouverte, dès aujourd'hui, chez M. Földner. — Les billets sont admis et payés d'avance. — La salle sera chauffée.

**VILLE DE FRIBOURG**

Les familles habitant la commune de Fribourg, non concédant, s'adressent à des artisans et des entreprises de la ville pour leur usage de la culture maraîchère sont priés de s'inscrire jusqu'au 25 février, au bureau N° 7 de la Maison de Ville, 1<sup>er</sup> étage, qui cherchera à les satisfaire dans la mesure du possible. 936

**PROFITEZ** du stock avantageux en Bottines, croute cirée série 27/29 à Fr. 18.00 Bottines, croute cirée série 30/35 à Fr. 15.00 Souliers croute cirée série 36/41 à Fr. 18.50 Souliers militaires, ferrés série 36/39 à Fr. 22.50 Souliers militaires, ferrés série 40/47 à Fr. 27.—

Envois contre remboursement. — Facilités d'échange.

**ULYSSE CAMPICRE** — Tunnel, 4, LAUSANNE —

**Pommes et poires sèches** (Schnetz)

Expédition par colis postaux contre remboursement, aux prix fixés par le Département fédéral de l'Economie publique. Se recommander, P 868 F 898

**G. STEINER, comestibles, Morat.**

**Vente d'immeubles**

Les biens de son J. Bihlmann, à Wolgiswyl, vendront, aux enchères publiques, lundi 25 février, à 2 h. après midi, leur maison N° 141, à la Lenis, à Fribourg.

La vente aura lieu au bureau du notaire sousigné, où les intéressés peuvent prendre connaissance de l'extrait de cadastre et des conditions. P 1020 F 1028

Fribourg, le 18 février 1918.

**F. WOLHAUSER, notaire.**

**Teston**

Cubes de bouillon  
Condiment Arome  
Sel de céleri

Cacao aux Céréales

Mélanges d'Epices  
**Rosmarie**

Ferme-pâtes alimentaires et Teston  
Wenger & Hug S.A.  
GUMUGEN

**Bois de chauffage**

Le service communal de ravitaillement (Grand'rue, N° 4) informe le public qu'il est à même de fournir toutes quantités de bois de foyard et sapin, coupé et rendu à domicile, ainsi que des fagots, à des prix très raisonnables.

**DIRECTION DE LA POLICE LOCALE.**

**AUTO-TAXIS**

Tél. 700

**GALERIES J.-L. REICHLEN**  
4, rue du Lion d'Or, Lausanne

**TABLEAUX GRAVURES ANCIENNES**

Achat et Vente

**Grosch & Greiff S. A.**

**AVIS**

Notre **Grande Vente de Blanc** commencera **Samedi 23 février**

Occasions exceptionnelles dans chaque rayon

**GRAND CONCERT**

**Jules Ehlers**

ENTREPRENEUR  
FRIBOURG  
TELEPHONE N° 355

**On demande à emprunter Fr. 50,000.—**

sur hypothèque en 1<sup>er</sup> rang (immeuble de g. and rapport, valeur Fr. 70,000.—). 912

Faites offres écrites sous P 112 B à Publicitas S. A., Bulle.

**J'ACHÈTE** les lots Ville de Fribourg sortis au tirage des séries du 15 février, à Fr. 23. Case postale 12099 Fribourg. P 1020 F 1028

**A vendre quelques jambons** de 1<sup>er</sup> choix

Offres sous chiffres P 972 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**A vendre une JUMENT** de piquet, âgée de 8 ans. S'adresser à Louis Delley, à Lentigny.

**Pierres pour briquettes**

La douzaine Fr. 0.90  
Le cent Fr. 5.50

Remboursement Maurice Janod, Sainte-Croix (Vaud).

**Carottes de table**

jeunes et rouges, choux-raves, choux, bettes, carottes rouges et salades, haricots pour la soupe, pois, etc., sont demandés. 920

Indiquer quantité et prix à Epicerie Kallefer, à La Tine.

**TRIPES A LA MILANAISE**

**Scehal**  
SOCIÉTÉ LAUSANNOISE

**JEUNE FILLE** de bonne famille catholique, robuste et intelligente, aimant les enfants, est demandée pour aider dans un petit ménage. Vis de famille. Petits gages. Entrée immédiate. S'adresser sous P 1012 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**M<sup>me</sup> Jullie Raymond-Pessey, sous Lougry, par Begnins (Vaud) demande un GARÇON** de 14 à 15 ans, à partir du mois d'avril pour aider aux travaux de la campagne. Bons soins. 926

**Ouvrier charron** est demandé chez Cas. Chevaux, charron, Ecvotiens. (Forces motrices).

**Chapeliers**

Dernier genre pour la mi-saison

**CHAPELLERIE GALLEY**  
64, rue de Lausanne, Fribourg

**Cafés à remettre**

Plusieurs établissements à remettre tout de suite à Genève et dans le canton dans de bonnes conditions, pour cause de mobilisation. Pour renseignements, écrire sous J 500 N, Poste restante, rue d'Alie, Genève.

**OIGNONS**

belle marchandise seins et de conserve, en addition depuis 10 kg. 85 cent. le kg. Anis, très saufs, 1 fr. 10 le kg. Négros frères, primeurs, Lausanne.

**On demande à louer pour 3 personnes APPARTEMENT** de 2 chambres et cuisine, si possible avec jardin et dépendances du côté des Dappettes ou aux environs de Fribourg. S'adresser sous chiffre P 881 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**On demande jeune GARÇON** robuste, sachant conduire les chevaux et travailler à la campagne. 1021

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve Pfluger-Dialer, restaurant, Aïren, près Neuchâtel (Soleure).

**On demande pour la Suisse allemande une JEUNE FILLE** dans petite famille, où elle aurait à s'occuper de tous les travaux du ménage. Occasion d'apprendre l'allemand et la bonne cuisine. Petits gages et vis de famille. Entrée : 15 avril. S'adresser : M<sup>me</sup> Farret, im. primitive Suisse (canton de Lucerne).

**On demande pour tout le service d'un jeune ménage BONNE DOMESTIQUE** propre, active et sachant faire cuisine soignée. Entrée immédiate. 1038

Adresser offres et références à M. Sentinella, pharmacien, Payerne.

**On demande pour Lucerne dans bonne petite maison particulière JEUNE FILLE** de 16 à 20 ans, honnête, travailleuse et de gentil caractère, pour tous les travaux du ménage. Occasion d'apprendre la cuisine et l'allemand. Adresser offres avec conditions, certificats et photo sous chiffres P 1029 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**On demande pour immédiatement ou pour le printemps, un JEUNE HOMME** pour lui apprendre la profession de ramoneur. Pour tous renseignements, s'adresser sous chiffres P 5311 J à Publicitas S. A., Saint-Imier.

**JEUNE HOMME** connaît les chevaux et sachant traire, demande place comme domestique de campagne. Adresser offres par écrit sous P 379 D à Publicitas S. A., Delémont. 1023

Pour le 1<sup>er</sup> ou 4 mars **filie de cuisine** est demandée à l'Hôtel de la Gare, à Porrentruy.

**ON DEMANDE** à Bulle, pour tout de suite **une bonne domestique** connaissant bien la cuisine et les travaux d'un ménage soigné. Forte gages à convenir, avant les 4 parties. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adr. sous le N° 291 B à Publicitas S. A., Bulle.

Adressez-vous directement au Fabricant !

**Montres-Bracelets „Musette“**

5 ans de garantie - 10 mois de crédit - 8 jours à l'essai

Ancrer 15 rubis - Haute précision  
**BRACELET CUIR 1<sup>re</sup> qualité**  
N° 504. Montre nickel Blanc Fr. 38  
N° 505. Montre argent 800/1000 • 42  
Acompte, Fr. 10.— Par mois, Fr. 5.  
Au comptant, 10 % escompte

Avec cadran et aiguilles lumineux Fr. 5.— en plus

Demandez gratis et franco le catalogue illustré des montres „MUSETTE“

aux seuls fabricants : **GUY-ROBERT & Co**  
Fabrique Musette, Rue Dabé, 71  
La Chaux-de-Fonds

Ancienne maison suisse fondée en 1871

**Société suisse des Entrepreneurs SECTION DE FRIBOURG**

**AVIS**

Contrairement à l'avis lancé par la Fédération romande des maîtres menuisiers, nous tenons à aviser nos membres que cette Fédération n'a pas le monopole exclusif pour les travaux de baraquements.

Ces travaux de baraquements peuvent également être obtenus et exécutés, comme par le passé du reste, par tous nos membres.

Nous informons encore nos membres que nous n'avons pas de rapport avec la Fédération mentionnée plus haut. Notre association traite directement avec les gouvernements intéressés, sans recourir à des intermédiaires.

Il est bien entendu qu'il faut être membre de notre association pour obtenir des travaux faisant partie des lots dont nous sommes les adjudicataires. P 1024 F 1025

**LE COMITÉ.**

**VENTE DE BOIS**

La commune de Pierrafortons vendra, à 2 heures publiques, mardi 5 mars, dans son bois de Croquet, 65 tas de lattes.

Hens : 2-voies des misers, à 1/2 h. après midi, à l'église de Reinerwyl. P 1025 F 1027

Par ordre : Le Secrétaire communal.

**Pépinières de Cressy**  
ONF-X-H. HERTZSCHUCH, GENEVE

Arbres fruitiers  
Arbres d'ornement

tiges et nains, à contenu et à idre. rosiers, plantes vivaces.

Téléphone 122-08 Catalogue gratis

**Maçons**

trouvent du travail suivi et bien rétribué, chez M. C. KLEIBER, entrepreneur, à Montier (Jura bernois). P 8089 H 1024

**Grande vente de meubles**

Samedi 23 février, on vendra dès 10 h. du matin, dans la grande salle de l'Hôtel du Chamol, une quantité de meubles, tels que : 1011 a. armoire à glace, lavabos, armoires, salon, chaises longues, fauteuils, tables, vaisselle, chaises, quantité de linon fin et d'ordinaire etc., etc. P 1009 F 1031

**ASPASIA**  
PRODUIT SUISSE

Le savon Lascollin ASPASIA, fabriqué à base de lanoline pure, est celui que les enfants supportent le mieux. L'adjonction de lanoline donne à la peau un ton doux velouté et un teint splendide.

« ASPASIA » S. A., Savonnerie & Parfumerie, Winterthour.

**HUMILIMONT**  
près BULLE (Gruyère, Suisse)

Téléphone 250

Etablissement médical de premier ordre ouvert toute l'année

Traitement des maladies nerveuses, des voies digestives et de la nutrition. — Surmenage, anémie, intoxications. — Cures de repos, convalescence. — Régimes.

**HYDRO — ELECTRO — PHYSIOTHERAPIE**  
Ni allié, ni tuberculeux.

Chapelle. Autmouler.  
Un méd. assistant. — Prosp. et renz. : Méd.-Dir. Dr. Voltachewski.

**J. DAGUET-PAULY**  
Rue des Abois, FRIBOURG

Ferblanterie - Appareillage  
- Installations sanitaires -

Un bon apprenti est demandé. 670

Fribourg, S

**RÉDA ADMINIS BUREAU DES**

Imprimerie Sub  
Avenue de Pérolles

**ABONNE**

1 mois  
Suisse Fr. 1.50  
Etranger " 2.00

Tous les bureaux de poste peuvent percevoir les prix d'abonnement sur base de 20 Comptes de chèques p. o. i. x.

**No Déclar l'unité de L'avanc Russie. Revisio**

**tière ukr.**

Le chef du gouvern pliqué, à la Chamb commandement déci l'Exterite, à Versaill de l'état-major brit qui a refusé de cons les nouvelles conditi

M. Lloyd-George a italien a enfin déter pre avec les anciens d'en finir avec le sy guerre chacun pour prés. Le gouverneme mlé avec une partic mande d'une unificati

La première idée q tituer un conseil per états-majors des diver rait siégé à Versaill de faire aurait eu le priver les gouverneme sence de leurs conseil

Alors, on adopta u décidé que de conseil rait formé d'officiers à cet effet ; chacun de seil serait en commun le chef d'état-major sonle, mais non pas p tructions, car ce n'est qui agrira d'après les mais bien les états-m d'après les vues dit cor saillies.

Aussi bien est-ce ce tion des chefs d'état- son, chef de l'état-ma. Pour montrer qu'il ne copibilité personnelle tion de principe, il a présentant de l'Angi guerre suprême de l'E avec un certain group n'admet pas que le ha tannique soit dépourv M. Lloyd-George a que cette divergence de nement et l'état-majo quence de priver l'Ang sir Robertson.

Ainsi que nous l'av guerre suprême de l'Er général-Foch. Il est e Weygand (France), G linson (Angleterre) et Il est invysti d'un po

La marche des armé provinces baltiques et oée de 18 février, à m de résistance sérieuse. ou Dumabourg (au su cupé après un court Dvinsk, les Allemand den ; plus au nord, i thonie.

En Ukraine, Louzk avait perdu lors de de Broussilof, a été re néral Linsingen appro

Le mouvement en av menés dans le secteur tion de Minsk).

Les Impériaux ont c certaines de canons, a bandade des troupes m

Le secrétaire d'Etat faires étrangères et le autrichien ont fait, à déclarations touchant Brest-Litovsk, qui ou d'un arrangement en certains au sujet des te Boug, attribués à cette

M. Kühlmann dit q définitif à ce propos